

Pose de la première pierre du programme Nexity « Résidence Les Arcs »

Mercredi 30 septembre 2015 à 17 h
55-57 Rue de la Matauderie à SAINT-BENOIT



RÉSIDENCE LES ARCS

55-57 rue de la Matauderie à SAINT-BENOÎT



Photos Nexity

Antoine MOSNIER, Directeur régional Immobilier Résidentiel de Nexity Promotion Centre et Val de Loire, Amaury VALLE, Directeur général adjoint Immobilier Résidentiel de Nexity Promotion Val de Loire, Henry COLIN, Président d'HABITAT DE LA VIENNE, Dominique CLÉMENT, Vice-président du Conseil Départemental de la Vienne et Maire de Saint-Benoît, en présence de nombreux élus et partenaires, ont symboliquement, ce mercredi 30 septembre 2015 à 17 h, posé la première pierre du programme immobilier de la Résidence Les Arcs, 55/57 rue de la Matauderie à Saint-Benoît.

Une urbanisation réussie dans le temps et dans l'espace

Le programme immobilier de la Résidence Les Arcs réalisé par le Groupe NEXITY et HABITAT DE LA VIENNE a fait l'objet d'une concertation avec les élus responsables de l'urbanisme de Saint-Benoît. La ville de Saint-Benoît continue à développer son plan d'urbanisation dans le temps et dans l'espace. Parmi les préoccupations liées à cette urbanisation réussie : les logements adaptés aux nouvelles économies d'énergies, à l'accessibilité, à la sécurité, au plan de circulation, à l'assainissement, sont des prérogatives tangibles et impératives.

La Ville continue à conjuguer « mixité sociale et cadre de vie »

L'opération immobilière Rue de la Matauderie permettra d'attirer de nouvelles familles. À terme, c'est un bel ensemble immobilier composé de deux constructions :

- Un bâtiment location, LE VIADUC comprenant 20 logements locatifs
- Un bâtiment accession, L'AQUEDUC comprenant 25 logements à la vente

Le projet NEXITY correspond au souhait attendu par la Municipalité visant à promouvoir la mixité de l'habitat avec toujours 30 % de logements sociaux en développant un partenariat dans les nouveaux projets immobiliers. La Ville s'efforce d'initier de nouvelles opérations de logements locatifs soit avec des promoteurs en incorporant des logements sociaux dans des programmes privés, soit avec des organismes HLM. Ce qui est le cas avec ce nouveau programme immobilier.

Par ailleurs, il s'intégrera, comme les précédents programmes immobiliers, parfaitement dans l'environnement existant. La conception des logements allie esthétique d'une architecture innovante et performance énergétique tout en préservant une qualité du cadre de vie.



Le programme est conforme à la nouvelle réglementation thermique 2012 (RT 2012)

Saint-Benoit continue à soutenir la construction de nouveaux logements sociaux

La ville confirme une hausse de ses logements sociaux. En 2006, Saint-Benoît comptait 155 logements sociaux. La Municipalité souhaite marquer une priorité pour la mixité sociale dans les nouveaux programmes de construction. Actuellement, 44 logements sociaux dont la livraison devrait intervenir avant fin 2016 permettront à la ville, d'une part d'approcher le taux des 20 % de logements sociaux imposé par la loi SRU qui est actuellement de près de 14 %, et d'autre part de répondre aux besoins des différentes demandes de logements enregistrées par les services de la Mairie.

- **Convention avec HABITAT DE LA VIENNE sur le programme immobilier NEXITY**

La ville a attribué une subvention à HABITAT DE LA VIENNE pour l'aider au financement de la construction de 20 logements sociaux au programme de la Résidence Les Arcs, Rue de la Matauderie. La ville de Saint-Benoit participe dans ce programme à hauteur de 12 000 €, c'est une partie du montant qu'elle doit verser en indemnité annuelle, depuis la loi SRU.

- **Convention avec LOGIPARC sur la Vallée Mouton**

La ville a attribué une subvention à LOGIPARC pour l'aider au financement de la construction de 21 logements sociaux à la Vallée Mouton II. La ville de Saint-Benoit participe dans ce programme à hauteur de 13 000 €, c'est une partie du montant qu'elle doit verser en indemnité annuelle, depuis la loi SRU.

- **Convention avec LOGIPARC sur la Vallée Mouton**

LOGIPARC s'est engagé en lien avec la ville à réaliser trois logements individuels locatifs neufs à la Vallée Mouton. Dans le cadre du Programme Local de l'Habitat, la ville participe financièrement à la construction et attribue une subvention de 6 004 € à LOGIPARC, conformément à la convention tripartite avec LOGIPARC et Grand POITIERS.

2 logements T3 et T3+ de type PLUS (Prêt locatif à usage social)

1 logement T3 et T3+ de type PLAI (Prêt locatif aidé d'intégration)

Participation financière de Saint-Benoit au programme immobilier NEXITY

La ville participe financièrement à hauteur d'une aide globale de 33 100 € sur le programme NEXITY Rue de La Matauderie, définie comme suit :

La ville a accordé une subvention de 12 000 € pour aider au financement de l'acquisition du foncier et soutenir le programme en participant à hauteur de 6 720 plus 14 380 € en aide à la pierre. Cette opération immobilière permettra d'attirer de nouveaux habitants à l'Ermitage. Le plan commercial a été lancé le 13 juin 2014. Les travaux ont débuté en juin 2015 et la livraison sera effective au 3^e trimestre 2016 pour l'accession.

À terme, c'est un bel ensemble immobilier ne dépassant pas 2 étages qui sera bâti avec des aménagements, voie privative, parking, jardins et espaces verts, local vélos,

La Résidence Les Arcs, bénéficie d'une excellente localisation, avec toutes les commodités à proximité puisqu'elle est située dans le secteur de l'Ermitage, un quartier paisible, agréable et très facile d'accès aux portes de Poitiers.



Saint-Benoît



la ville au fil de l'eau
www.ville-saint-benoit.fr



**Pose de la première pierre du programme
Nexity « Résidence Les Arcs »**